

## 01

# La PBI : un concept en plein développement en Nouvelle-Calédonie

*La protection biologique intégrée (PBI) est un moyen de protection des cultures donnant la priorité à la lutte biologique contre les ravageurs en réalisant des lâchers d'auxiliaires ou en favorisant leur développement. Elle constitue un facteur incontournable afin d'apporter une qualité irréprochable aux productions agricoles qui sont conformes aux exigences des partenaires commerciaux et des consommateurs tout en préservant l'environnement.*



## Chronologie du développement de la PBI en Nouvelle-Calédonie

### Les serristes et organismes



1991 – 1996  
Premières tentatives de lâchers d'auxiliaires importés contre les aleurodes en serre ouverte



Création du Groupement des Cultures Sous Abris (GDCSA), avec un technicien et des actions en faveur de ses adhérents



Nombreuses pressions :  

- **parasitaires** (virus TYLCV) = filets Insectproof,
- **des associations de consommateurs** = réduction des applications phytosanitaires



2009 - 2010  
Premières serres de tomates menées dans un système PBI (hors-sol et pleine terre) sans auxiliaires



2011-2012  
Premiers audits PBI en vue de la certification des exploitations et des premières productions avec logo

### L'accompagnement de la province Sud



Initiation de collaborations depuis 2005 avec des organismes spécialisés en PBI, comme la FDGDON de l'île de la Réunion



Recrutement d'agents qualifiés qui assurent l'encadrement et le suivi des producteurs serristes, dont le Groupement a été relancé en 2007



Un code provincial des investissements revu en 2008 afin de favoriser les projets souhaitant opter pour des pratiques en PBI

Construction d'un **laboratoire** dédié au développement de méthodes de lutte alternatives

Création de la **biofabrique de Saint-Louis**, unité de production d'insectes auxiliaires des cultures

Accompagnement des actions du GDCSA et production des premiers parasitoïdes locaux

## 01

# La PBI : un concept en plein développement en Nouvelle-Calédonie

## Comment mettre en place la PBI au sein de votre exploitation ?

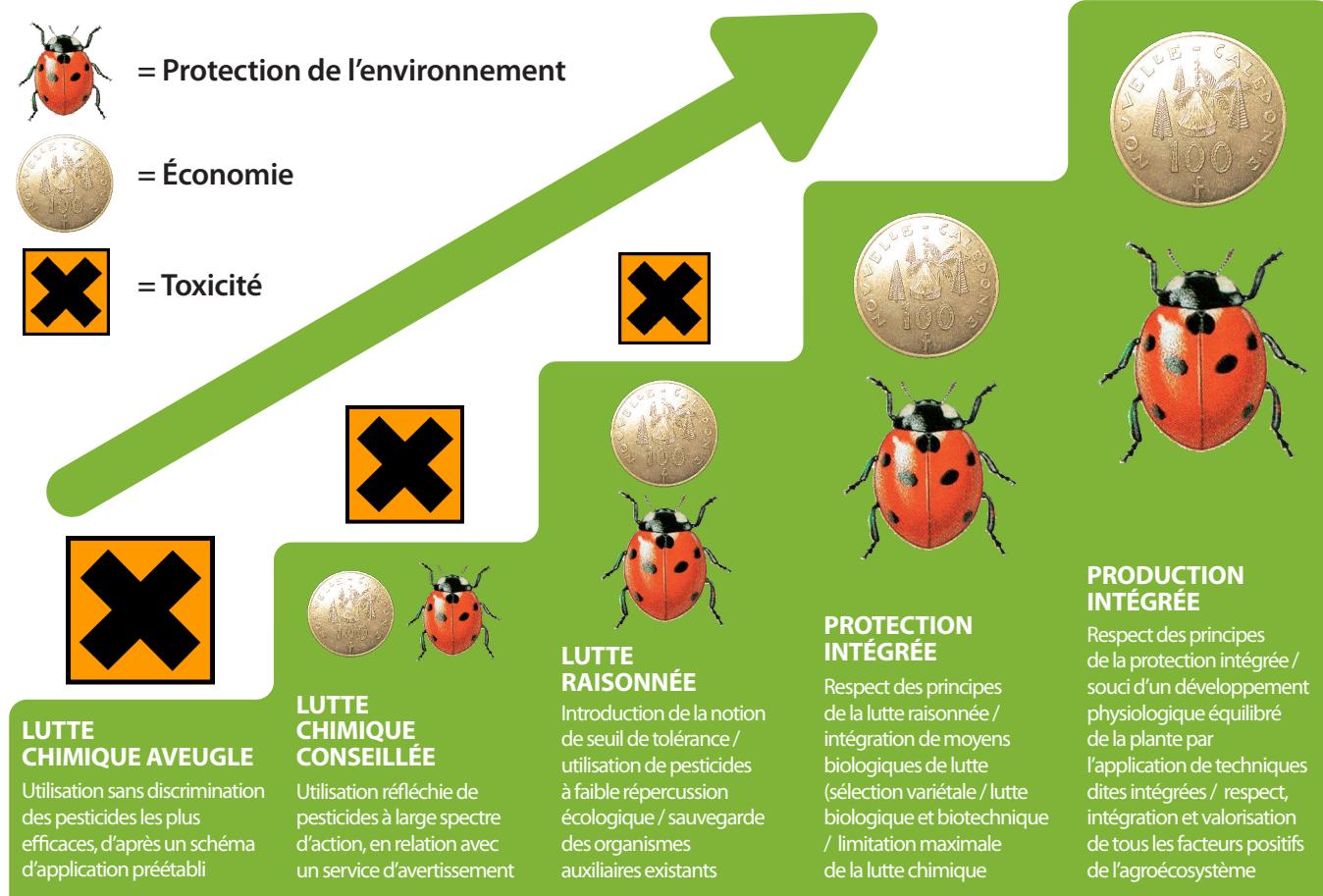


Afin de bénéficier du signe de qualité PBI qui vous permettra d'identifier vos produits avec un logo reconnu, prenez d'abord contact avec l'animatrice de l'ODG « Agriculture Respectueuse de l'environnement » qui vous indiquera la démarche à suivre et les modalités d'adhésion (tél. : 24 66 17). En Nouvelle-Calédonie, les niveaux de technicité sont variés d'une exploitation à l'autre. La mise en place de la PBI ne se limite donc pas uniquement à l'introduction d'auxiliaires pour contrôler les ravageurs : c'est l'ensemble du système de production qu'il faut faire évoluer et cela sur plusieurs années.

Dans tous les cas, les producteurs doivent IMPÉRATIVEMENT franchir les différentes étapes PROGRESSIVEMENT, sinon ce sera l'ÉCHEC !

### QUESTION :

Voulez-vous passer de 15-20 traitements chimiques à risques au cours d'un cycle de culture de tomate à 3-5 traitements avec des produits moins dangereux ?



*Dans la pratique, comment s'y prendre pour se convertir à la PBI ?*

- ▶ S'approprier le nouveau système de production en commençant par installer progressivement les **mesures d'hygiène** et les **bonnes pratiques culturales** ;
- ▶ S'imprégner des techniques PBI en surveillant les cultures grâce à des suivis réguliers, l'enregistrement et l'analyse des données (présence/absence de ravageurs par exemple) ;
- ▶ **Éliminer progressivement les produits chimiques** à large spectre, tout en apprenant à maîtriser les produits phytosanitaires à faibles risques et peu rémanents ;
- ▶ Envisager l'**introduction d'auxiliaires** en fonction des problématiques de l'exploitation.